

Réf: Dossier 298222

Avis de constitution

SOCIETE « ASSURANCE LA PRUDENCE »

Siège ABIDJAN COCODY LYCEE TECHNIQUE NON  
LOIN DE L'IMMEUBLE GRAND SIECLE, AU LOT 05, ILOT 1,  
Lot 5, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSURANCE LA PRUDENCE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
Le courtage en assurance ; l'intermédiation en assurance et les conseils de gestion des risques.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY LYCEE TECHNIQUE NON LOIN DE L'IMMEUBLE GRAND SIECLE, AU LOT 05, ILOT 1, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M ADJAHOUNG FRANÇOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01713 du 17/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21640/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

